

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Le présent document contient des informations importantes destinées aux investisseurs de ce fonds. Son contenu n'est pas publicitaire. Ces informations sont prescrites par la loi pour vous expliquer la nature de ce fonds et les risques auxquels un investissement dans ce fonds vous expose. Nous vous recommandons de lire ce document pour pouvoir prendre des décisions d'investissement en connaissance de cause.

### MainFirst - Emerging Markets Credit Opportunities Fund - A1

ISIN: LU1061984032

Un compartiment de MainFirst (Société d'Investissement à Capital Variable).

Le fonds est géré par MainFirst Affiliated Fund Managers S.A. (Société Anonyme).

#### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de placement du compartiment est de réaliser une performance positive de ses actifs en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de créance et d'instruments de créance similaires, émis par des emprunteurs provenant de marchés émergents et libellés dans des devises librement convertibles. Le compartiment bénéficie d'une gestion active. La performance du compartiment est comparée à celle de l'indice J.P. Morgan Corporate Broad EMBI Diversified High Yield (indice JBCDNOIG).

Pour atteindre cet objectif, le compartiment investira ses actifs principalement (à hauteur de 51 % minimum) dans des obligations. Les instruments de placement sont émis ou garantis par des débiteurs souverains des marchés émergents (en particulier les banques centrales, les autorités gouvernementales et les banques régionales) ou par des sociétés débitrices domiciliées dans un pays émergent. Le compartiment investira principalement dans des instruments de placement de sociétés débitrices. La définition exacte de « pays émergent » figure dans le prospectus actuel.

Un pourcentage maximum de 30 % des actifs nets du compartiment peut être investi dans des instruments de placements libellés dans une devise d'un État non membre de l'OCDE.

Le compartiment poursuit une stratégie dite à haut rendement, c'est-à-dire que les instruments de placement ne doivent pas avoir de notation, voire de notation spécifique (S&P, Moodys et Fitch). La majorité des placements est effectuée dans des catégories de notation à haut rendement.

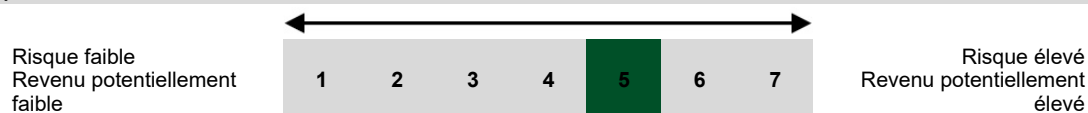
Les parts dans des OPCVM ou autres OPC (« fonds cibles ») peuvent être acquises jusqu'à une limite maximale de 10 % de l'actif du compartiment. Ce dernier est donc enclin à investir dans les fonds cibles. En ce qui concerne les fonds cibles qui peuvent être acquis par le compartiment, il n'existe aucune restriction d'admissibilité en termes de catégorie.

L'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 et l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie de l'UE) s'appliquent à ce compartiment. MainFirst Holding AG a signé les Principes pour l'Investissement Responsable (UN PRI - United Nations supported Principles for Responsible Investment). La stratégie de durabilité du compartiment vise à contribuer à l'amélioration du profil de durabilité des sociétés sélectionnées en portefeuille par le biais d'un dialogue actif et d'activités d'engagement. Des informations détaillées sur les principes de l'investissement responsable de la Société de gestion ainsi que le détail des agences de notation de développement durable employées sont disponibles sur [www.mainfirst.com](http://www.mainfirst.com).

Les investisseurs peuvent en principe demander le rachat de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre. Le rachat des parts peut être suspendu si des circonstances exceptionnelles le justifient dans l'intérêt des investisseurs.

Cette catégorie de parts ne distribue pas ses bénéfices aux investisseurs, mais les réinvestit.

#### Profil de risque/rendement



Les données historiques utilisées aux fins du calcul de l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque/rendement futur de la catégorie de parts. Le classement concerné peut faire l'objet de modifications et donc changer au fil du temps. Même la catégorie la plus faible ne peut être assimilée à un investissement sans risque.

Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes à fortes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés à élevés.

Il peut arriver, lors du classement de la catégorie de parts dans une catégorie de risque, que tous les risques ne soient pas pris en compte en raison du modèle de calcul utilisé. Vous trouverez une présentation détaillée à la section « Remarques concernant les risques » du prospectus. Les risques suivants n'influencent pas directement ce classement, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le fonds:

#### Risque de crédit:

Le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations. Les émetteurs de ces obligations peuvent par exemple devenir insolubles, supprimant alors tout ou partie de la valeur des obligations.

#### Risque de liquidité:

Le fonds peut investir une partie de son actif dans des titres qui ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché similaire. Il peut dès lors être difficile de trouver un acheteur pour ces titres à court terme. Aussi le risque de suspension du rachat des actions peut-il augmenter.

#### Risque de contrepartie:

Le fonds peut conclure différentes opérations avec des partenaires contractuels. Or, si une contrepartie devient insolvable, il se peut qu'elle n'acquitte plus ses créances à l'égard du fonds ou qu'elle n'en acquitte qu'une partie.

#### Risque lié au recours aux instruments dérivés:

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés aux fins mentionnées ci-dessus sous « Politique d'investissement ». Les opportunités accrues qui leur sont propres s'accompagnent de risques de pertes supérieurs. Une couverture contre les pertes au moyen d'instruments dérivés peut également diminuer les perspectives de bénéfices du fonds.

#### Risque opérationnel et risque de conservation:

Le fonds peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs de collaborateurs de la société d'investissement ou de tiers externes ou des dommages découlant d'événements externes tels que des catastrophes naturelles. La conservation des actifs, notamment à l'étranger, peut s'accompagner d'un risque de pertes résultant de l'insolvabilité, d'enfreintes au devoir de diligence ou du comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.

## Coûts

### Coûts uniques avant et après l'investissement\*

**Commission d'émission:** 5,00 %

**Commission de rachat:** 0,00 %

\*Il s'agit ici du montant le plus élevé pouvant être ajouté à la valeur des parts avant votre investissement ou déduit avant le versement du prix de rachat. Votre conseiller financier vous informera des valeurs actuelles.

### Coûts mis à charge du fonds au cours du dernier exercice.

**Coûts permanents** 2,05 %

Cette valeur repose sur les coûts de la catégorie de parts débités lors du dernier exercice et peuvent changer d'une année sur l'autre. Le dernier exercice s'est clôturé le 31.12.2021.

Une commission éventuelle calculée sur les résultats ainsi que les frais de transaction engendrés, à l'exception des coûts de transaction de la banque dépositaire, ne sont pas pris en compte dans la rubrique «Coûts permanents».

Les coûts assumés par l'investisseur sont alloués au fonctionnement du fonds et utilisés pour sa gestion, sa commercialisation et sa distribution. L'imputation des coûts diminue le potentiel de croissance des investissements du fonds.

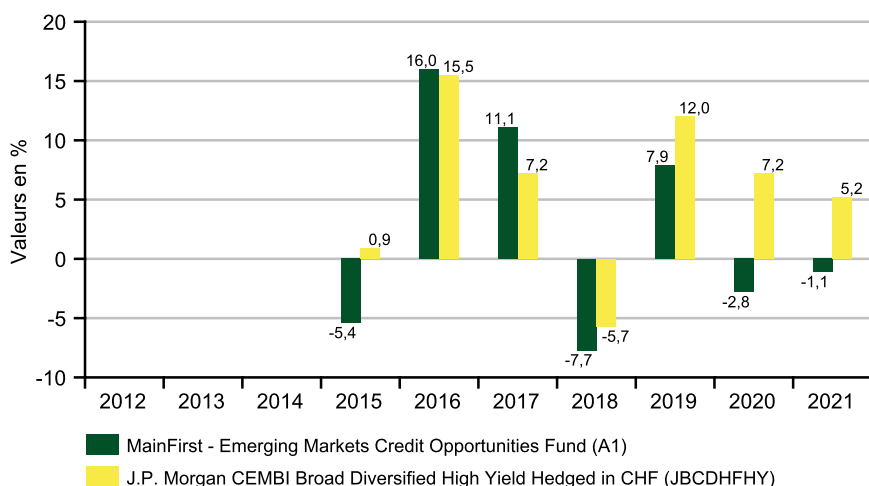
### Coûts mis à charge du fonds dans certaines circonstances

#### Coûts liés à la performance du fonds:

Jusqu'à 15 % de la différence positive entre l'évolution en pourcentage de la valeur brute des actions de la classe concernée et de l'indice de référence J.P. Morgan CEMBI Broad Diversified High Yield Hedged in CHF (JBCDHFHY), pour autant que la valeur unitaire des parts à la clôture de l'exercice soit supérieure à la valeur unitaire des parts la plus élevée à la clôture des exercices précédents ou, à la clôture du premier exercice, supérieure au prix d'émission initial par part (principe du « high watermark »). Pour plus de détails, voir le prospectus de vente. Le versement a lieu chaque année à la fin de la période comptable.

Au cours du dernier exercice, la commission de performance s'est élevée à 0,00%.

## Performance passée



La catégorie de parts a été lancée en 2014.

La performance a été calculée en CHF et a fait l'objet d'une comparaison en référence à l'indice J.P. Morgan CEMBI Broad Diversified High Yield Hedged in CHF (JBCDHFHY). Compte tenu de ce que la devise de la catégorie de parts est différente de USD, l'indice est considéré dans la devise concernée.

Les informations concernant la performance passée ne sauraient constituer une indication des résultats futurs.

Tous les coûts et commissions ont été déduits lors du calcul de la performance, à l'exception de la commission d'émission.

## Informations pratiques

La banque dépositaire du fonds est DZ PRIVATBANK S.A., sise 4, rue Thomas Edison, Strassen, Luxembourg.

D'autres informations sur le compartiment, le prospectus en vigueur, ses annexes et le status, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel publiés en langue allemande peuvent être demandés gratuitement pendant les heures de bureau normales auprès de la société d'investissement, de la banque dépositaire ainsi que du/des distributeur(s) et du/des agent(s) payeur(s).

D'autres informations pratiques ainsi que le dernier prix des parts sont disponibles gratuitement à tout moment sur le site Internet de la société de gestion ainsi qu'auprès des agents susmentionnés. De plus, les détails de la politique de rémunération actuelle, y compris une description de la façon dont la rémunération et les autres avantages sont calculés, et l'identité des personnes compétentes pour la répartition de la rémunération et des autres avantages, y compris la composition de la commission de rémunération, si une telle commission existe, sont gratuitement disponibles sur le site Internet de la société de gestion ainsi qu'au format papier auprès des agents susmentionnés. L'adresse du site Internet de la société de gestion est [www.mainfirst.com](http://www.mainfirst.com).

Les dispositions fiscales en vigueur dans le pays d'origine du compartiment sont susceptibles d'influencer votre situation fiscale personnelle. Veuillez faire appel aux services de votre conseiller fiscal en relation avec les effets fiscaux d'un investissement dans le compartiment.

La société d'investissement ne peut être tenue responsable que sur la base d'une explication contenue dans le présent document qui serait trompeuse, incorrecte ou incompatible avec les parties correspondantes du prospectus.

Ces informations importantes décrivent une catégorie de parts du compartiment. Ce dernier, quant à lui, fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports contiennent, le cas échéant, des données sur toutes les catégories de parts du fonds mentionné en début de document dans son ensemble. Juridiquement, les éléments d'actif et de passif de tous les compartiments sont distincts les uns des autres.

Il est possible d'échanger les parts des compartiments ou de la catégorie de parts contre celles d'un autre compartiment ou une autre catégorie de parts. De plus amples informations sur les options de conversion éventuelles et sur les coûts liés sont fournies dans le prospectus de vente.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg, où il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

**Ces informations importantes s'adressent aux investisseurs et datent du 10.05.2022.**